

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Le paysan, paria de la modernité

En février dernier, un rapport de l'«Observatoire du suicide» nous apprenait qu'en France, c'est chez les agriculteurs que le taux de suicide est le plus élevé.

Ces derniers mois, deux cas ont touché le Canton. La presse en a beaucoup parlé, évoquant notamment le poids écrasant de la gestion d'un domaine, la modestie des revenus, les investissements considérables que demande la moindre modernisation, les chicanes et paperasseries administratives quotidiennes, l'indifférence des politiciens de droite et de gauche, la difficulté, enfin, de trouver une femme qui accepte de partager ces charges. Ajoutons encore ce fait que le paysan n'est plus reconnu dans sa vocation première, qui est de nourrir la population. On comprend que cela engendre chez certains le sentiment de ne pas avoir leur place dans la société moderne. Les plus chargés ou les plus fragiles en tirent une conclusion désespérée.

Aux yeux d'un financier néo-libéral, la production agricole suisse est un non-sens. Les domaines sont trop petits pour être rentables et – si l'on examine la situation tout aussi précaire des paysans français ou américains – le resteraient même fusionnés par trois ou quatre. La géographie suisse est accidentée voire escarpée. La météo est incertaine. Malgré des revenus agricoles minimaux, les prix sont prohibitifs en

comparaison de ceux du tiers-monde. Du pur point de vue du marché, l'agriculture suisse comme source d'approvisionnement alimentaire principale n'a pas d'avenir. Elle ne devrait même pas avoir de passé.

Le marché agricole international est le plus faussé qui soit. D'un côté, le gouvernement, tenu par ses engagements internationaux, prive ses paysans de la protection des frontières au nom du marché libre. Mais en même temps, un reste d'instinct de conservation lui rappelle qu'une défense nationale n'a pas de sens sans autonomie alimentaire. Dès lors, et contrairement aux lois les plus élémentaires du marché, notre gouvernement, comme tous les gouvernements du monde, soutient artificiellement son agriculture par des paiements directs.

Cette pratique schizophrénique se fait largement sur le dos de la paysannerie, que l'on condamne à une agonie interminable, prolongée par des soutiens humiliants, qui ne seraient pas nécessaires si les Suisses payaient leurs aliments à un juste prix.

En ce qui concerne l'internationalisation des échanges, les socialistes sont au fond d'accord avec les néo-libéraux, même si leurs motifs sont moraux plutôt qu'économiques: il faut s'ou-

vrir, être solidaire, ne pas se replier sur soi-même. La seule prétention à l'autonomie alimentaire, qui se réfère implicitement à une guerre future, révèle un égoïsme et un pessimisme inconciliables avec les idéaux de la gauche.

Il y a aussi comme une incompatibilité fondamentale entre la gauche, toutes tendances confondues, et la paysannerie. Le paysan est un propriétaire et un patron. Il est dynastique, s'inscrivant dans la continuité d'une lignée. Il «gouverne» son domaine. En un mot, il est, fondamentalement, conservateur. Même son ouverture aux nouveautés techniques n'a d'autre but que de pérenniser son exploitation.

Chacun de ces motifs suffit à le rendre suspect aux yeux de la gauche, qui étend et détaille continuellement les lois sur l'aménagement du territoire et la protection de la nature, entre mille autres. Cela touche beaucoup de monde, certes, mais tout particulièrement le paysan.

Philosophiquement, le paysan a le grand tort d'incarner quotidiennement la soumission de l'homme aux volontés du ciel et de la terre, malgré la mécanique, la chimie, la biologie, les organismes génétiquement modifiés et l'informatique. Il a l'audace de rappeler les limites de la volonté humaine à une société qui, de la droite à la gauche, vit dans l'obsession de la maîtrise totale. Et cette évidence-là, on ne l'accepte plus.

La tendance étatiste s'est encore décuplée sous la pression des écologistes. Ceux-ci s'inquiètent pour l'avenir de la planète, alarmés par le réchauffement des mers et les dérèglements climatiques,

l'explosion démographique, les risques du nucléaire militaire et civil, la disparition continue de toutes sortes d'espèces animales. Ils veulent à tout prix bloquer l'évolution technicienne du monde et s'arc-boutent sur les freins. Sur le plan politique, la contrainte des lois leur semble seule à même de répondre à l'ampleur des problèmes et à l'urgence dramatique de la situation. Aussi ne se soucient-ils guère des dommages collatéraux causés à la liberté individuelle et à la propriété, fût-elle familiale et non spéculative.

Ils rejoignent les socialistes dans la confiance aveugle que ceux-ci vouent aux lois et à l'administration. Ils refusent de voir que l'idée la plus excellente – sans parler des mauvaises – change complètement de nature quand on la transforme en articles constitutionnels, lois, ordonnances et règlements d'application. L'idée vivante se dégrade en une procédure morte qui se décompose dans les canaux de la bureaucratie, détachée de sa finalité, fonctionnant pour elle-même, échappant au contrôle des politiques, incapable de se réformer jamais.

L'idée, sans doute jamais formulée, mais sous-jacente à cette évolution, est que le paysan doit cesser de vouloir nous nourrir, puisqu'on trouvera toujours de la nourriture moins chère ailleurs dans le monde! Qu'il se contente d'entretenir le paysage! Un statut analogue à celui d'employé des parcs et jardins lui conviendrait très bien.

Le suicide des agriculteurs est un avertissement. Il préfigure celui d'une modernité qui vit et croît dans un monde hors-sol et rejette ceux qui ne veulent pas l'y rejoindre.

Olivier Delacrétaz

## Une vision réaliste des transports

Pour beaucoup de personnes réfléchissant à l'avenir des transports, la voiture est l'ennemie. Il faut l'éliminer, ou du moins en rendre l'usage assez malcommode (en sous-équipant le réseau routier) ou assez coûteux (en instituant des taxes écrasantes) pour décourager l'automobiliste en puissance. Nous avons donc lu avec plaisir l'interview, dans le périodique *Efficiency*, du professeur Simone Amorosi, directeur exécutif du Centre de transport TRACE de l'EPFL (qui met en réseau une trentaine de laboratoires de recherche):

Alors même que la Suisse dispose d'un réseau dense de transports en commun, la voiture continue d'être absolument néces-

saire dans notre société. Les exigences de mobilité sont en effet particulières à chacun. Si je prends mon propre cas, même si les transports publics me permettent de rallier facilement mon lieu de travail, je dois d'abord accompagner mes enfants à l'école. La voiture est donc la solution la mieux adaptée à mes contraintes personnelles. Les études sociologiques confirment ce besoin de solutions sur mesure. Dès lors, la première question qui se pose est de savoir comment polluer moins tout en continuant d'utiliser l'automobile.

Puissent tous les Verts fanatiques et les technocrates prohibitionnistes se pénétrer d'un tel langage.

J.-F. C.

### Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

14 décembre: La villa romaine d'Orbe-Boscéaz: du domaine agricole à la résidence palatiale, avec Yves Dubois, historien.

21 décembre: à 18h30, apéritif de Noël et vente de livres d'occasion.

[www.ligue-vaudoise.ch/mercredis](http://www.ligue-vaudoise.ch/mercredis)

## Donald Trump fait tout faux (la presse)



## Où mène la haine des nations...

Le dernier roman de Laurent Obertone, *Guérilla, Le jour où tout s'embrasa*, est apocalyptique. Il raconte la destruction de la France en trois jours. Basé sur des témoignages de spécialistes de la sécurité intérieure en France, l'auteur raconte comment les choses pourraient se passer, à notre grande stupéfaction, car nous sommes à mille lieues de penser que cela est possible. Et ce sont surtout nos élites médiatico-politiques qui ne nous parlent jamais de ces dangers, même si le terme de « guerre civile » se fait de plus en plus entendre...

L'étincelle qui déclenche la catastrophe est un fait divers qui paraît assez plausible. Bloqués dans le corridor d'un immeuble de banlieue par une bande de voyous et mis en danger de mort par ceux-ci, des policiers finissent par ouvrir le feu. En résulte la mort d'un policier et de plusieurs jeunes de banlieue. Cette étincelle va mettre le feu aux poudres accumulées en France depuis des décennies. Obertone montre, parmi beaucoup d'autres choses, l'absurdité des consignes données actuellement par les mauvaises autorités de la France. Les policiers ne doivent surtout pas utiliser leurs armes quitte à se faire brûler vif, et surtout pas contre des personnes issues de l'immigration, ce qui équivaudrait à une sorte de blasphème selon la religion moderne. L'Altérité est une divinité intouchable et on ne veut surtout pas déclencher des émeutes, ce qui ne manquera pas pourtant d'arriver... Et cette fois, elles ne dureront pas que quelques jours. Au contraire, le chaos s'étendra sur tout le territoire d'un pays démoralisé, déboussolé, à la population hétérogène et éclatée. Le chaos emportera tout...

L'intérêt de ce roman est de nous mettre en garde. Si nos sociétés continuent de perdre leur cohésion culturelle et sociale, leur identité, de même que leurs repères moraux et civilisationnels, elles finiront par éclater. Obertone est du côté des souverainistes, des patriotes, de ceux qui pensent que les peuples existent, qu'ils ont une iden-

tité forte, respectable et importante, résultat d'une longue histoire, et qu'ils doivent être maîtres sur leur territoire. Il n'est pas un immigrationniste échelonné, ni un multiculturaliste ou un communautariste (termes synonymes). Il semble défendre le modèle de l'assimilation qui fait qu'une immigration modeste s'assimile au corps et aux mœurs d'une nation pour garantir des liens sociaux sereins, pour créer un vrai sentiment d'appartenance, fort et profond, et du même coup la possibilité d'une société cohérente. La nation est le seul lieu possible d'une vie communautaire entre des hommes qui se connaissent et se reconnaissent.

La société française est décrite comme ayant développé une haine de soi basée sur une vision excessivement critique du passé national. Des groupes importants d'immigrés ne sont pas du tout intégrés et deviendront des prédateurs à la première occasion. Le terrorisme islamiste n'est pas en reste, puisqu'il désire détruire la France, semer le chaos et s'emparer du pays.

Obertone met en scène les diagnostics et les analyses réalisées par beaucoup d'intellectuels et de politiciens depuis plusieurs années. Trop d'immigration mal assimilée, un islam intègriste et potentiellement violent, une incapacité à s'affirmer comme une nation fière de son patrimoine, de son roman national, de ses habitudes culturelles, tout cela fait qu'il n'y a plus de cohésion sociale. On parle du « vivre ensemble » au moment où il disparaît à cause des communautarismes et du refus de respecter la culture française, laquelle devrait être normalement maîtresse chez elle.

Obertone dans son roman présente ces analyses de manière radicale. Il invente des expressions qui ridiculisent cette idéologie extrémiste de l'Autre et de la haine de Soi. On parle ainsi dans ce roman dystopique du « très-bien-vivre-ensemble » dans une société où

règne le « Dieu du Lien Social », alors qu'à l'évidence il n'en est rien. On vit de plus en plus mal ensemble... Les mots cherchent à cacher les réalités, la vérité. Les immigrés clandestins sont des « itinérants » qui ont tous les droits. Il y a toute une novlangue mondialiste qu'Obertone moque. Tout ce discours hyperbolique vantant les mérites des processus sociaux réalisés par le système est en fait en grande partie faux et on cache toutes les réalités qui ne lui correspondent pas, comme dans toute société totalitaire.

L'auteur critique en particulier les ultra-gauchistes et les anti-fascistes. Leur idéologie est délétère et complètement absurde. Leur haine de l'Occident les pousse à être complètement aveugles face aux problèmes de la société et les pousse vers le néant. Leur terrorisme intellectuel est une des causes de l'apocalypse.

Il accuse aussi les autorités d'être incapables de gérer le problème, ayant elles aussi une conception problématique. Elles ne voient plus qu'il y a un pays, leur pays, une civilisation, leur civilisation, qu'il faut protéger, qu'il y a des valeurs qu'il faut savoir défendre absolument, qu'on n'a pas le droit de tirer sur un policier et que si celui-ci se défend et tue peut-être malheureusement son agresseur, ce policier alors a fait son travail, tandis qu'il est de nos jours mis en examen et soupçonné. Des événements récents nous rapprochent de la situation initiale du roman : les attentats islamistes en France, les policiers récemment brûlés aux cocktails molotov dans une banlieue française, etc.

Enfin, les médias et certains intellectuels patentés en prennent évidemment aussi pour leur grade tant leur responsabilité est également accablante. Ils sont complètement décalés par rapport aux réalités. Leur logiciel est également celui du mondialisme, de la haine des nations, du culte abstrait de l'Altérité, du refus d'avoir le droit d'affirmer son identité, ses nobles valeurs, sa civilisation.

Bref, ces trois groupes sociaux plaident pour un anti-monde, un néant au fond. On ne peut pas défendre le monde que l'on aime. On ne peut s'aimer, on est obligé de s'auto-flageller dans une rhétorique anti-patriotique ridicule. Ils ont donc oublié que pour aimer les autres, pour accueillir l'Autre et l'aider, il faut d'abord s'aimer et s'assurer de subsister soi-même. On a affaire à un masochisme du néant.

Les élites politico-médiatiques seront incapables d'empêcher la destruction, tétanisées et complètement dépassées devant le monstre qu'elles ont enfanté. L'attitude des autorités politiques et militaires est en particulier tout à fait pathétique.

Ce qui est intéressant dans ce roman, c'est de voir que la conception mondialiste, que les élites médiatico-politiques parviennent actuellement à imposer à nos populations, est complètement dysfonctionnelle. Elle mène à la catastrophe. Le réel démontre l'inanité de cette conception, surtout dès lors qu'elle devient extrême et dominatrice.

Ce livre narre l'issue apocalyptique de la conception libéralo-libertaire, soixante-huitarde, gauchiste du monde, celle du mondialisme capitaliste aussi. C'est cette conception qu'il faut revoir si l'on veut éviter le désastre. Il faut préserver les cohésions culturelles des peuples. Cela est fondamental. L'identité nationale, laquelle évolue aussi avec le temps, mais lentement, est l'âme d'une société. Comme l'homme, une société a besoin d'une âme, d'une intériorité, de valeurs, sauf à se transformer en une jungle barbare.

Que ce livre réveille les consciences pour que jamais le scénario qu'il esquisse ne se réalise. Un livre à lire urgemment, et qui est de plus intelligent, bien écrit. Il fera aussi beaucoup sourire par les ironies acides qu'il manie.

**David Rouzeau**

Laurent Obertone, *Guérilla, Le jour où tout s'embrasa*, éditions Ring, 2016.

## Elie Gagnebin, géologue et ami des artistes

En mars 2015, MM. Yves Gerhard et Marc Weidmann étaient venus présenter leur travail sur Elie Gagnebin, écrit en commun. Aujourd'hui, l'ouvrage est publié aux éditions de L'Aire. Il a été question dans ces colonnes de Robert Moulin, personnalité politique marquante de l'entre-deux-guerres. Elie naît la même année que lui, en 1891, à Liège. Son père, pasteur originaire du canton de Neuchâtel, y exerce son ministère. Il a de nombreux frères et sœurs dont deux lui survivront, Henri et Samuel. En 1899, la famille s'installe à Lausanne. Il y a d'autres similitudes entre ces deux hommes, qui meurent relativement jeunes, Moulin en 1942 et Gagnebin en 1949. Tous les deux étaient Bellettrien.

L'entre-deux-guerres est une époque politiquement agitée, qui a espéré la fin définitive des conflits, a vu la montée du communisme et l'émergence du fascisme. Mais c'est aussi une période de foisonnement artistique et intellectuel pour le Canton de Vaud, grâce à des hommes tels que

Charles Ferdinand Ramuz, Gustave Roud, René Auberjonois ou encore Ernest Ansermet.

Elie Gagnebin ne s'intéressait pas à la politique. Brillant géologue, il était en outre passionné de littérature, de musique et de philosophie. Il était connu pour ses qualités de récitant et d'acteur, qu'il exerçait lors des théâtrales de Belles-Lettres en interprétant des personnages de Molière. Grâce à ces qualités, il a été sollicité pour devenir le premier narrateur de *L'Histoire du Soldat* de Stravinsky et de Ramuz, créée à Lausanne en 1918.

Elie Gagnebin entretenait de riches amitiés avec plusieurs grands artistes, écrivains, poètes et musiciens de son temps, Pierre-Louis Mathey, Charles Ferdinand Ramuz, Charles-Albert Cingria, Ernest Ansermet, Jean Villard Gilles, ou encore Jean Cocteau et Jules Romains. Il a fortement contribué à faire connaître leurs œuvres, dont il savait avec justesse et finesse faire la critique. Il a été pour ses amis artistes un soutien solide ; il les aidait

financièrement en organisant des souscriptions, les encourageait à créer, les conseillait. En public, il ne manquait pas une occasion de les défendre vigoureusement, mais n'hésitait pas non plus à leur montrer sa désapprobation lorsqu'il le jugeait nécessaire.

Cependant, il ne faudrait pas passer sous silence la réputation internationale de géologue qu'il acquit grâce à ses travaux sur les Alpes. Il en fit des cartes géologiques pour certaines parties vaudoises et savoyardes. Il était par ailleurs spécialiste de l'analyse des eaux. Il a été mandaté pour des études de sols en vue d'exploitation minière ou pétrolière en Algérie, au Maroc, en Espagne et au Brésil. Il était actif dans les Sociétés géologiques de Suisse et de France, était l'assistant de son professeur Maurice Lugeon à l'université de Lausanne. Il consacrait beaucoup de temps à ses étudiants, aimait les emmener dans les Alpes pour des études de terrain.

Elie Gagnebin est une personnalité captivante. De son temps, il étonnait

par l'étendue de son savoir, par la sincérité de ses amitiés, par sa bonne humeur constante. Homme de science, de lettres, philosophe – il lisait Thomas d'Aquin en latin et entretenait une correspondance régulière avec Jacques Maritain –, c'était un esprit universel.

Nous ne pouvons pas rendre compte ici de la richesse d'information de l'ouvrage de MM. Gerhard et Weidmann. Il est agrémenté par des anecdotes souvent amusantes qui font la lumière sur une période foisonnante de l'histoire intellectuelle du Canton de Vaud. De nombreux témoignages et lettres sont reproduits, qui donnent envie de se plonger dans l'époque, de s'intéresser aux personnalités évoquées. Nous recommandons cette lecture, qui complètera l'ouvrage sur Robert Moulin avec un angle d'approche différent de la même période.

**Jean-François Pasche**

Yves Gerhard, Marc Weidmann, *Elie Gagnebin, géologue et ami des artistes*, L'Aire, 2016, 245 pages.

# L'Église suisse n'existe pas

La Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) a mis en consultation cet été auprès de ses membres un projet de nouvelle constitution. Ce projet témoigne d'une volonté de renforcer cette institution au détriment de l'autonomie des Églises cantonales, y compris en matière de doctrine et de liturgie, domaines où la FEPS n'a aujourd'hui aucune compétence. Le projet vise une uniformisation (et donc le contrôle) des Églises cantonales, au prétexte que «l'évolution de la société et les tendances observées par la sociologie religieuse rendent notamment ce rapprochement des Églises membres nécessaire.»<sup>1</sup> Le projet souffre également d'un manque crasse de rigueur juridique.

Le Conseil synodal de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV), se fondant sur les travaux de la Conférence des Églises romandes (CER), a publié une prise de position (encore provisoire) qui propose de corriger tous les points critiquables du projet, généralement avec une fermeté et une qualité argumentative qui n'est pas toujours la caractéristique de l'Église vaudoise. La précision juridique du texte de l'Église vaudoise doit sans doute beaucoup à la frénétique activité législative qui a suivi l'adoption du nouveau statut de l'EERV en 2003.

Nous ne sommes pas persuadés de la nécessité de modifier la charte fondamentale de la FEPS, cette dernière étant suffisamment générale pour s'adapter aux évolutions depuis son adoption. Si une révision totale devait être adoptée,

nous pourrions nous rallier à la version défendue par le Conseil synodal vaudois, alors que le projet du Conseil de la FEPS est inacceptable.

## Un terme trompeur

Le nom retenu par le Conseil de la FEPS pour renommer cette institution est particulièrement malheureux : «Église protestante de Suisse». Nous ne contestons pas que les Églises réformées cantonales sont appelées à toujours renforcer leur dialogue et à rechercher la cohésion, ni que les moyens financiers et humains se restreignant, elles sont appelées à mettre en commun certaines activités. Pour tout cela, une fédération ou une «communion d'Églises» selon le terme proposé par le Conseil synodal vaudois est un cadre approprié.

Utiliser le terme «Église suisse», c'est prétendre faire de l'Église une création du droit.<sup>2</sup> Or, l'Église n'est pas une simple institution, c'est aussi et surtout une communauté. En particulier pour les réformés, c'est la communauté des fidèles réunis autour de son pasteur. L'Église réformée vaudoise est aussi une communauté. Le troupeau des fidèles se rétrécissant, elle l'est peut-être d'ailleurs plus aujourd'hui qu'hier, comme on peut s'en rendre compte à la Journée d'Église organisée annuellement par l'EERV depuis 2012.

Entre les réformés zwingliens de St-Gall et les calvinistes de Genève, entre la petite et dynamique Église minoritaire valaisanne et l'importante Église zurichoise soutenue par un impôt ec-

clésiastique opulent, il n'y a aucune vie, aucune conscience communautaire. Les différences de mœurs, d'ecclésiologie, de liturgie sont importantes. Parler d'Église suisse, c'est un abus de langage, pire un mensonge spirituel.

«Ni du côté du peuple de l'Église et de la prédication concrète de l'Évangile [...], ni pour avancer l'unité de l'Église universelle, la création d'une Église réformée de la Suisse n'est désirable. Ce serait une pure construction juridique créant une unité factice sans valeur religieuse.» Ce sont les mots de Marcel Regamey qui restent vrais cinquante ans après avoir été écrits.<sup>3</sup>

## Comment s'associer

À côté des Églises membres, le projet de Conseil de la FEPS prévoit d'ouvrir un statut d'Église, ou de communauté associée, à des structures qui ne rempliraient pas les critères d'une admission tout en s'inscrivant dans la tradition protestante. Cette idée peut paraître généreuse, permettant d'associer à la FEPS des communautés comme Saint-Loup et Grandchamp ou encore des Églises évangéliques libres. Ceci présuppose cependant une ecclésiologie erronée. De telles associations au niveau d'une structure suisse impliqueraient que, dans une région, il puisse y avoir deux églises sans lien ou collaboration entre elles, mais qui seraient toutes deux en communion au niveau de la FEPS. Cette vision fait à nouveau de l'Église une fiction détachée de sa réalité communautaire. En particulier pour les Églises réformées, qui ne

connaissent pas l'unité doctrinale assurée par le magistère papal, l'association, la communion entre deux Églises doit se faire au niveau local.

Nous estimons que l'Église réformée doit s'intéresser aux communautés évangéliques libres qui fleurissent dans nos contrées et qu'elle gagnerait à chercher, là où cela est possible, à leur tendre la main. Ce travail doit se faire localement, entre paroisse et au sein de l'EERV, et pas entre deux fédérations s'exprimant au plan des principes par des déclarations d'intention.

Une Église suisse, européenne ou mondiale n'est pas ontologiquement plus proche de l'Église universelle instituée par le Christ que l'Église réformée vaudoise. Le christianisme est une religion d'incarnation. Un mouvement de centralisation qui n'est pas le résultat d'une unité de foi, d'une communion ecclésiale durable, s'éloigne de l'unité de l'Église œcuménique.

Olivier Klunge

<sup>1</sup> Introduction au Projet de Constitution, p. 4. Ce document, comme la réponse du Conseil synodal de l'EERV, sont accessibles sur le lien : [www.eerv.ch/documents/consultation/](http://www.eerv.ch/documents/consultation/).

<sup>2</sup> Le Conseil synodal affirme la souveraineté de l'Église vaudoise dans sa prise de position, démontrant déjà juridiquement la différence de statut entre les Églises cantonales et leur fédération.

<sup>3</sup> «L'Église "suisse"», 24 septembre 1966, in : *Le Temps de la patience*, CRV, p. 200.

## Le PDC contre la liberté de l'Église ?

Le président du Parti démocrate-chrétien (PDC) Gerhard Pfister a fait une série de déclarations remarquables concernant l'islam et, plus généralement, les religions. Le Zougois parle d'introduire un nouvel article constitutionnel fédéral : *Tout part de l'initiative populaire qui veut interdire la burqa. Comme on le sait, elle a de très bonnes chances d'être acceptée. Cela est très problématique car le texte ne résout pas la vraie difficulté, soit le fondamentalisme religieux qui menace l'Etat de droit. Notre article constitutionnel porterait donc sur le fondamentalisme, et pas sur la religion.*<sup>1</sup>

Actuellement, la Constitution fédérale prévoit que les relations entre l'Église et l'Etat sont essentiellement du ressort des cantons (article 72 Cst. féd.). L'introduction de ce nouvel article risquerait donc de révolutionner notre ordre juridique et de violer de manière crasse le fédéralisme. Il est entendu que la réglementation de ces rapports est une compétence naturelle et historique des cantons. Toutefois, notre propos n'est pas de gloser sur une hypothétique initiative populaire dont on ignore la teneur, mais plutôt de nous interroger sur un aspect particulier de la philosophie politique actuelle du PDC.

Récemment, dans *La Liberté*, Gerhard Pfister a fait cette déclaration : *L'Etat doit pouvoir limiter la liberté de culte, donc aussi celle des communautés musulmanes. Il devrait être interdit de ne pas respecter les lois suisses au nom de la liberté de la foi. Ce n'est pas tolérable.*<sup>2</sup> De plus, dans *24 heures*, le conseiller national affirme que «la foi chrétienne a évolué durant le siècle des Lumières. Le Concile

*Vatican II a mis à plat les relations entre l'Église et l'Etat. Les catholiques doivent respecter les décisions démocratiques qui limitent la pratique de la foi. Je ne vois pas cette discussion dans l'islam.*<sup>3</sup>

Ces déclarations ne laissent pas de nous surprendre de la part d'un président du PDC suisse.

En effet, la revendication par l'Église de la liberté d'exercer sa mission indépendamment des autorités temporelles est un élément capital de la doctrine chrétienne des relations Église-État. Le magistère affirme que «*parmi les choses qui concernent le bien de l'Église, voire le bien de la cité terrestre elle-même, et qui, partout et toujours, doivent être sauvegardées et défendues contre toute atteinte, la plus importante est certainement que l'Église jouisse de toute la liberté d'action dont elle a besoin pour veiller au salut des hommes*»<sup>4</sup>. Les droits revendiqués par l'Église relèvent de ses trois fonctions, disciplinaire, liturgique et missionnaire.

En tout état de cause et contrairement à ce que prétend le conseiller national, selon le Concile Vatican II, la *Libertas Ecclesiae* est un principe fondamental dans les relations de l'Église avec les pouvoirs publics et tout l'ordre civil<sup>5</sup>.

Nous partageons largement les craintes ou réserves que Gerhard Pfister peut formuler à l'endroit de l'immigration musulmane. Toutefois, le moyen proposé par le président du PDC, qui consiste à «encadrer» par une législation fédérale – donc abondante – les religions, nous semble néfaste. La liberté des Églises historiques serait certainement limitée, au moins sur le principe, sans pour

autant forcément résoudre efficacement le problème islamique.

Il convient de rappeler qu'un abîme sépare le christianisme et l'islam : l'Etat ne peut pas avoir les mêmes relations avec les deux.<sup>6</sup> D'ailleurs, la Constitution vaudoise ne traite pas de la même manière les Églises traditionnelles, reconnues de droit public, et les autres communautés religieuses. Ce traitement inégal trouve aussi sa justification dans notre histoire.

Pour lutter contre l'avancée islamique en Suisse, la solution consiste plutôt à réaffirmer nos us et coutumes. Il semble opportun de clarifier ce que nous voulons admettre ou au contraire interdire dans notre ordre public. Au besoin, les

libertés publiques devront être précisées dans nos lois.

Xavier Panchaud

<sup>1</sup> «L'offensive religieuse du PDC se précise» in : *La Liberté* du 5 novembre 2016.

<sup>2</sup> *Idem*.

<sup>3</sup> «Au-delà de la burqa, il faut une loi pour encadrer les religions» in : *24 heures* du 2 septembre 2016.

<sup>4</sup> Concile Vatican II, *Dignitatis Humanae*, n° 13; Léon XIII, lettres *Officio sanctissimo* et *Ex litteris*.

<sup>5</sup> Concile Vatican II, *Dignitatis Humanae*, n° 13.

<sup>6</sup> Sur cette question, nous renvoyons à l'article d'Olivier Delacrétaz «L'islam, le christianisme, la laïcité» in : *La Nation* n° 1966 du 3 mai 2013.

## Réabonnement: La Nation devient aussi électronique

Durant de très nombreuses années, nous avons encarté le bulletin de versement de réabonnement dans *La Nation*.

Nous avons décidé de changer de formule. À partir de ce réabonnement 2017, nous envoyons à nos lecteurs une facture d'abonnement sous pli séparé. Cette nouvelle manière de faire nous permettra de glisser l'une ou l'autre information relative à l'abonnement à notre journal.

Cette année et par ce moyen, nos abonnés reçoivent un formulaire d'inscription à la version électronique de notre journal. Tous les vendredis de parution de *La Nation*, les lecteurs inscrits à ce service recevront dans leur boîte

e-mail un lien vers la maquette en format pdf du journal.

Cette offre est gratuite et se cumule à l'envoi de la version papier. Nous sommes très attachés à la matérialité de notre journal. *La Nation* doit continuer à se retrouver sur les tables des cuisines du Pays, dans les salles d'attente des cabinets d'avocat, dans certains restaurants, sur les banquettes des trains. Cela n'exclut en aucun cas de la lire sur sa tablette dans le M2, sur son ordinateur au bureau, sur son smartphone sur un télésiège.

«J'aime mon Canton? Je lis *La Nation!*»

Rédaction

# Ces étrangers qui ne le sont plus

Sur 8'327'000 habitants (chiffre 2015, arrondi), la Suisse compte 2'048'000 résidents étrangers (près de 25%). Pour le Canton de Vaud, les chiffres sont les suivants: 773'000 habitants, 260'000 résidents étrangers (environ 33%). La proportion d'étrangers peut paraître considérable. Il convient toutefois de préciser que, parmi les étrangers, la part des titulaires d'une autorisation d'établissement est nettement majoritaire: 1'285'000 en Suisse, 154'000 dans le Canton. Il s'agit de personnes résidant ici depuis cinq ans au moins, généralement bien davantage, parfois depuis des générations.

Pendant longtemps, ces immigrés prenant racine chez nous ont rechigné à demander la naturalisation. La procédure était lourde et un brin humiliante, le coût assez élevé... et cela pour quel avantage? Le titulaire du permis d'établissement bénéficie à peu près de tous les droits, hormis les droits politiques et l'honneur d'accomplir le service militaire. Le nombre des naturalisations a certes beaucoup augmenté dans le passé récent; d'une part les procédures et les finances ont été allégées dans plusieurs cantons; d'autre part l'initiative contre l'immigration de masse, avec ses menaces réelles ou supposées envers la population étrangère, a probablement

décidé beaucoup d'allogènes à acquiescer le passeport suisse – le diable porte pierre. Mais il subsiste, comme on a vu, d'importants effectifs d'étrangers dont les familles sont bien intégrées, parfois depuis les parents ou les grands-parents.

Les Chambres fédérales ont adopté deux textes visant à offrir la naturalisation facilitée aux étrangers de la troisième génération. Un ajout constitutionnel d'abord, sur lequel nous voterons en février; il tient en six mots pour dire que la Confédération facilite la naturalisation, non seulement des enfants apatrides comme jusqu'ici, mais aussi «des étrangers de la troisième génération». Une loi, ensuite, approuvée en septembre passé mais qui n'entrera en vigueur que si la nouvelle constitutionnelle est acceptée.

Cette loi précise qui est l'étranger de la «troisième génération». C'est celui :

- dont un des grands-parents au moins est né en Suisse ou y a acquis un droit de séjour;
- dont un des parents a acquis l'autorisation d'établissement, a séjourné en Suisse pendant au moins dix ans et a accompli au moins cinq ans de scolarité obligatoire en Suisse;
- qui est lui-même né en Suisse;
- qui est lui-même titulaire de l'autorisation d'établissement;

– qui a lui-même accompli au moins cinq ans de scolarité obligatoire en Suisse.

La demande doit être faite jusqu'à l'âge de 25 ans révolus, car une demande plus tardive pourrait viser à éluder les obligations militaires (une disposition transitoire ouvre cependant la naturalisation facilitée aux personnes âgées de 26 à 35 ans pendant les cinq ans suivant l'entrée en force de la loi).

Cet étranger qui n'en est plus un, la loi présume son intégration. Il n'est donc soumis à aucune audition ni à aucun questionnaire. Mais il n'y a pas d'automatisme: l'intéressé doit formuler la demande auprès de sa commune, avant que le canton se détermine et transmette le dossier à l'office fédéral, qui octroie la nationalité sauf obstacle relevant de la police ou de la sûreté du pays.

La nationalité suisse n'est jamais que l'addition de vingt-six nationalités cantonales, lesquelles, d'ailleurs, ne sauraient trouver leur unique fondement dans le «droit du sang»: la présence effective et durable sur le territoire, la participation concrète à la vie du pays – économique, sociale, sportive – témoignent d'une intégration, et souvent d'une assimilation bien réelles. A la troisième génération, la naturalisation n'est plus qu'un constat. Nous voterons oui.

Jean-François Cavin

## Pour François Rossel un chef-d'œuvre typographique

L'année ne s'est pas achevée, en poésie, sans un événement qui relève de l'art le plus exigeant. Une publication à la mémoire de François Rossel (1955-2015) est parue dans une exceptionnelle harmonie de la typographie, des chagrins exprimés, des images et paroles. A Paris, voici un an, *Le Monde* rendit compte de la disparition précoce de l'enseignant de Moudon qui découvrit dans la débacle des imprimeries une petite presse à bras et quelques casses pleines de caractères. Il lança des publications artisanales. Les éditions *Empreintes*, portant le nom d'un de ses propres recueils, ont grandi. Elles sont respectées parmi les meilleures collections de langue française exclusivement vouées aux poètes de maintenant. Ce miracle du bout des doigts fut l'oeuvre d'un cœur humble et d'une fine exigence, dans une complicité lyrique avec Alain RoCHAT et Olivier Beetschen.

Paradoxalement, ce n'est pas à cette enseigne que vient de paraître le mémorial pour François Rossel, mais dans *Le Persil*, par la complicité efficace de Marius Popescu. Celui-ci, dans un autre miracle, n'est pas seulement un écrivain qu'on voit, pour son gagne-pain, au volant des trolleybus de Lausanne et qui expédie de ses propres mains sa publication littéraire. Il a développé avec panache son journal de grand format, dépassant les cent numéros, réussissant où d'ordinaire les lanceurs de revues lémaniques s'essouffent. Il sait ouvrir ses pages aux mouvements d'écriture les plus divers, fait tirer son journal en Roumanie, reçoit ses ballots par les cars assurant la liaison Bucarest-Lausanne. Il faudra parler un autre jour des poèmes de Popescu lui-même, décrivant en fulgurances stylistiques les scènes quotidiennes des rues lausannoises, mais louons ici la générosité de cet écrivain, qui a l'intelligence de s'entourer de comparses efficaces. La mise en page du numéro triple sur François Rossel, en célébration de ce frère poète,

a été confiée à Daniel Vuataz et c'est un chef-d'œuvre.

Pour dresser une stèle au défunt, on n'a donc pas choisi la plaquette ni l'in-octavo mais recouru au format de *Persil*, à cette ampleur vertigineuse quand nous saisissons la sobriété de textes qui respirent dans leur espace et de vastes photographies imposant le recueillement. Une écharpe librement nouée au cou de Rossel souligne son visage rêveur, rieur et touchant, une présence forte et sans pose. On voit la main qui apprit à manier avec soin les caractères de plomb comme elle avait noté en toute modestie ses poèmes, ces simples mots: «La graine germant dans notre plaie nous fait don de sa fleur» ou «Poser un pas comme sur l'envers du chemin».

Page après page, qu'on tourne avec un geste en arc, nous découvrons tout le blanc qu'il faut pour faire chanter les gris et les bistres et voici réunis en ce deuil quelques-uns de nos meilleurs poètes avec l'hommage et l'affection de chacun pour le disparu, Pierre-Alain Tâche, José-Flore Tappy, François Debluë, Pierre Chappuis, Alexandre Voisard, bien d'autres, avec un rappel de Maurice Chappaz qui en 1985 avait choisi *Empreintes*, et Rossel, pour faire paraître après la mort de Corinna Bille ses lignes les plus intimes, récits et méditations du *Livre de C*. Ainsi prit son plein envol la maison d'édition. Puisse-t-elle survivre.

Bertil Galland

## Molasse et politique

Le Château cantonal est en réfection, et il s'agit de remplacer certains blocs de molasse par du neuf. Dans la revue *Patrimonial*, n° 1 (2015), sur les châteaux vaudois, nous trouvons cette remarque sur les carrières de ce matériau: «On a parfois été chercher des pierres de remplacement très loin de la Suisse. La pierre utilisée actuellement est une molasse qui vient de Berne ou de Fribourg. On la reconnaît à sa couleur verte et son aspect très monochrome. On trouve aussi de la molasse à Genève, mais ses propriétés sont trop différentes de celles de la molasse lausannoise et elle n'est pas utilisée ici.»

Réflexions involontaires?

Y. G.



## Ça se trompe énormément

Les journalistes du *Temps*, lorsqu'ils ne se livrent pas à leur passe-temps favori – à savoir la chasse à Freysinger – s'imaginent capables de nous prédire le monde de demain. Dans l'édition du 1<sup>er</sup> décembre, par exemple, ils nous an-

## LE COIN DU RONCHON

noncent fièrement «La révolution des avocats 2.0». (Mais pourquoi «deux point zéro»? Quelle était la «un point zéro»? Se pourrait-il que tous ces brillants chroniqueurs, qui se vantent explicitement d'«évoluer dans le monde de l'élite», utilisent des formules à la mode mais dépourvues de sens?) Les auteurs de l'article, donc, nous expliquent non seulement qu'on peut désormais réserver son avocat sur internet comme un vulgaire chauffeur «Uber», mais encore que les hommes (et femmes) de loi sont sur le point d'être remplacés par des ordinateurs, par des machines, par des robots et par des sites internet «ultra-spécialisés» grâce auxquels «les mentalités changent peu à peu». Le ton se veut résolument moderne – genre *Nouveau Quotidien* d'il y a vingt-cinq ans – avec un poil de condescendance (un peu moins toutefois que dans l'édition de lundi passé où un éditorialiste donnait aux Jurassiens, avec une rare arrogance, des conseils pour développer leur canton et abandonner leurs «mentalités encore très rurales»).

Nous n'allons pas prendre ici la défense des avocats – pas plus que celle des éléphants. En revanche, nous nous ébahissons de voir les journalistes persister à vouloir nous décrire l'avenir, eux qui, à court terme déjà, passent leur vie à se tromper – comme les éléphants – avec une prévisibilité plus que scientifique. Durant ces derniers mois, ils n'ont pas arrêté de se planter: d'abord avec le Brexit, puis avec l'élection du nouveau président des Etats-Unis, puis encore avec celle du futur président de la France. Même lorsqu'ils ont cru sentir la victoire de «l'extrême-droite» en Autriche (ç'aurait été une belle occasion de faire du foin, et donc du blé), eh bien ils se sont plantés. Ils se sont tellement plantés qu'on frémit à l'idée de tout ce qui pourrait pousser si l'on se mettait à arroser.

Avant le métier d'avocat, c'est donc celui de journaliste qui pourrait être automatisé à court terme, puisqu'il se résume à quelques algorithmes assez simples – comme l'avait excellemment démontré, il y a une vingtaine d'années déjà, la fameuse LogoMachine, «application informatique destinée à fournir en permanence des billets et chroniques de Jacques Pilet» (encore accessible sur le site [www.distinction.ch](http://www.distinction.ch)). Des algorithmes simples destinés à produire des résultats invariablement faux, ça devrait être à la portée de quelques jeunes informaticiens bardés de diplômes et bourrés de talent, qui auront tôt fait de propulser notre pays dans la *modernité 2.0* en reléguant les élites médiatiques au cimetière des éléphants (zéro point zéro).

## La Nation

Rédaction  
Jean-Blaise RoCHAT / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

[courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)  
[www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges